

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE- D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'île-d'Orléans tenue le 3 juillet 2006, à 20h00 à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Jean Rompré, Carmen Blouin, Jacques Drolet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès verbal du 5 juin 2006.
3. Suivi du procès verbal.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Projet de réforme électorale Gouvernement du Québec.
7. Terrain de jeux été 2006.
8. Nomination directeur général / secrétaire-trésorier.
9. Colloque de zone ADMQ, 21 et 22 septembre 2006, à Baie Sainte-Catherine.
10. Varia M.R.C.
11. Période de questions.
12. Levée de l'assemblée.

06-057

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Dominique Labbé et appuyée par Carmen Blouin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

06-058

Item 2 Adoption du procès-verbal du 5 juin 2006.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Jacques Drolet et appuyée par Lina Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères).

Item 3 **Suivi du procès-verbal**

Item 4 **Correspondance**

06-059 Item 5 **Adoption des dépenses**

Comptes payés

M.R.C. de l'Île d'Orléans (Quote-part ordures)	5 547.10 \$
Marco Langlois	483.55 \$
Yoland Dion	588.29 \$
Carmen Blouin	199.45 \$
Lauréanne Dion	199.45 \$
Jacques Drolet	199.45 \$
Dominique Labbé	199.45 \$
Lina Labbé	199.45 \$
Jean Rompré	199.45 \$
Marco Langlois (Congrès ADMQ 2006)	364.87 \$
Serge Audet entrepreneur électricien	1 059.02 \$
Réjean Guay (71.50 \$, entretien Sillon, 57 \$, voirie, 252 \$, entretien pelouse, 50 \$, halte routière, 31.20 \$, frais déplacement)	461.70 \$
Société canadienne des postes publipostage #1	23.31 \$
PG Mensys	172.54 \$
Astronicor	35.00 \$
Ministère de la Sécurité publique (Sûreté du Québec 1/2 versements)	43 467.00 \$
MRC de l'Île d'Orléans (Mise à jour du rôle)	2 710.01 \$
MRC de l'Île d'Orléans (Compensation journal Autour de l'Île)	249.50 \$
Maison des jeunes I.-O. (Subvention)	500.00 \$
Hydro-Québec	757.11 \$
Denis Asselin (Travail rte d'Argentenay 19-21-22 avril 2006)	631.48 \$
Oricom Internet	18.35 \$
Réjean Guay (Salaire régulier)	550.61 \$
Marco Langlois	483.55 \$
Société canadienne des postes (Achat de timbres)	117.33 \$
Huiles Simon Giguère	2 045.97 \$
Peintures récupérées du Québec	16.74 \$
Bell Canada (administration)	163.83 \$
Bell Mobilité (Cellulaire Sécurité civile)	9.49 \$
Réno-dépôt (Articles centre le Sillon)	174.88 \$
Hydro-Québec	704.80 \$

Total : 62 532.73 \$

Comptes à payer

Pothier Delisle avocats (Commission d'accès à l'information)	6 650.98 \$
Sylvie Beaulieu (Commission d'accès à l'information)	157.33 \$
Marco Langlois (Frais de déplacement + Commission d'accès à l'information)	87.20 \$
MRC de l'Île d'Orléans (Service annuel d'évaluation 6 mois)	669.58 \$
Jude Morency (Fourniture de quincaillerie)	29.20 \$
Bureau de la publicité des droits (Mutation)	6.00 \$

Total : 7 600.29 \$

L'adoption des dépenses est proposée par Lauréanne Dion et appuyée par Carmen Blouin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci haut.

Marco Langlois

Directeur général / secrétaire trésorier

06-060

Item 6 **Projet de réforme électorale Gouvernement du Québec**

Attendu que les régions rurales contribuent de façon importante au développement économique, social et culturel du Québec;

Attendu que plusieurs régions sont aux prises avec des phénomènes inquiétants comme l'exode des jeunes et la dévitalisation des milieux et que ces problématiques exigent d'être dénoncées par des élus engagés dans leur communauté;

Attendu que pour être acceptable, toute proposition de réforme du mode de scrutin se doit d'intégrer les principes de la décentralisation et de l'occupation dynamique du territoire;

Attendu que tout transfert de circonscriptions des régions rurales vers les grandes villes est inacceptable et que le découpage actuel des 125 circonscriptions électorales du Québec respecte essentiellement la réalité et les particularités régionales;

Attendu que des « députés de liste », élus à la proportionnelle, seraient plus redevables à leur parti qu'envers une population rattachée à un territoire et que ces derniers auraient une moins grande légitimité au plan local ce qui nuirait à l'actuel équilibre pour la défense des régions au Parlement;

Attendu que la réforme proposée se traduirait dans les faits par une perte de poids politique importante et irrécupérable pour les régions;

Attendu que la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans juge inacceptable le projet de réforme du mode de scrutin proposé par le gouvernement.

En conséquence, il est proposé par : Jacques Drolet, appuyé par : Jean Rompré

Et résolu que la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans demande au gouvernement

De conserver les 125 circonscriptions actuelles, en ajoutant toutefois 17 sièges de députés élus à la proportionnelle, soit un par région du Québec, selon la proposition formulée par la FQM.

Que copie soit transmise au Premier ministre Jean Charest (Édifice Honoré-Mercier, 3^{ième} étage, 835, boulevard René-Lévesque Est, Québec (QUÉBEC) G1A 1B4) et à la FQM.
Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 7 **Terrain de jeux été 2006**

Décision reportée, une rencontre aura lieu à ce sujet entre les maires des différentes municipalités concernées.

06-061

Item 8 **Nomination directeur général / secrétaire-trésorier**

Attendu que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a nommé, par sa résolution # 06-003, Monsieur Marco Langlois au poste de directeur général / secrétaire-trésorier pour une période probatoire de 6 mois.

Attendu que cette probation se terminait le 30 juin 2006.

En conséquence il est proposé par Jacques Drolet et appuyé par Lina Labbé de confirmer Monsieur Marco Langlois au poste de directeur général / secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans de manière permanente.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

06-062 **Item 9 Colloque de zone ADMQ, 21 et 22 septembre 2006, à Baie Sainte-Catherine.**

Il est proposé par Carmen Blouin et appuyé par Lauréanne Dion d'autoriser Monsieur Marco Langlois à assister au colloque de la zone Capitale de l'ADMQ, les 21 et 22 septembre 2006 à Baie Sainte-Catherine.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 10 Varia MRC

Item 10 Période de question

06-063 **Item 11 Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Carmen Blouin il est 21h40.